

Archives

## Retraites : la solution est une économie organisée de plein emploi

mercredi 17 mars 2010

Dès la rentrée, un débat parlementaire visera à faire voter une loi réformant les retraites. Le projet de loi, actuellement en préparation, sera bouclé fin juillet. Le raisonnement du gouvernement, relayé par la plupart des grands médias, est que le nombre de cotisants diminuant par rapport à celui de retraités, il est inéluctable de serrer la vis en s'en prenant sous une forme ou une autre à un acquis social datant des lois du 5 avril 1910 et du 27 février 1912. Nicolas Sarkozy, en recevant les partenaires sociaux le 15 février, s'est engagé à ne pas toucher au montant des pensions. François Fillon a, lui, indiqué que pour l'instant, la hausse des cotisations retraites n'était pas envisagée : « *Il faudra le faire dès que la situation économique et la baisse du chômage le permettront.* » Reste donc, toutes choses égales par ailleurs, à reporter l'âge légal de départ à la retraite ou/et à allonger la durée de cotisation. Cependant, ce raisonnement est purement comptable et justifie l'ordre établi, c'est-à-dire une politique de recul social, entreprise depuis plus de quinze ans et aujourd'hui aggravée par la crise.

### LE CONTEXTE HISTORIQUE

Les réformes de 1993, alors qu'Edouard Balladur était Premier ministre et que Nicolas Sarkozy gérait le budget de l'Etat, et de 2003 ont entraîné une baisse des pensions d'environ 20 %. Deux points sont à l'origine de cette baisse : le passage des dix aux vingt-cinq meilleures années pour l'établissement du salaire de référence servant de calcul au montant des pensions dans le secteur privé, et l'indexation, non plus sur les salaires mais sur les prix, des salaires portés au compte du retraité. Depuis ces réformes, le niveau des richesses de notre pays consacré aux retraites stagne, tandis que le nombre de retraités continue d'augmenter. Dans ces conditions, le niveau des pensions chute.

Peut-on alors accroître la part de la richesse nationale consacrée aux retraites ? Le gouvernement dit non, les caisses sont vides. Sans même faire remarquer qu'elles n'ont pas été si vides pour renflouer les banques, l'on peut simplement constater qu'entre 1993 et 2007, la part des dividendes dans la valeur ajoutée est passée de 10 à 24 %. La vérité est donc que l'on a délibérément choisi de mieux rémunérer les actionnaires plutôt que de maintenir le niveau des pensions. Et l'on veut continuer dans cette voie, mettant à profit la peur de la crise et les discordes de l'opposition.

# LE VRAI PROBLÈME

Le vrai problème du système actuel est triple : l'augmentation très lente de la population, l'accroissement du chômage et l'allongement de la durée de vie, qui limitent le nombre de cotisants. Il est vrai qu'en 1975, on comptait 3,15 actifs pour 1 retraité et qu'il n'y en avait plus que 1,51 en 2006.

Cependant, ce ne sont pas là des données sur lesquelles on ne peut pas agir. Tout d'abord, une politique volontariste, juste et optimiste, soutenue par une hausse des allocations familiales en faveur des familles en difficulté et des classes moyennes, inciterait à avoir plus d'enfants, donc à nourrir la part active de la population. On ne l'a pas fait et on ne la fait pas. Ensuite, ce n'est pas l'allongement de la durée de la vie qui pose réellement problème, c'est que nous vivons dans un pays où l'on n'arrête pas de nous dire qu'il faut travailler plus longtemps alors qu'on n'est pas capable de donner du travail au plus de 50 ans ! Enfin, les politiques des différents gouvernements qui ont précédé ont servi le système financier et non l'économie productive, ce qui a fait baisser la part de l'industrie dans sa contribution à la richesse nationale de 24 à 14 % entre 1980 et 2007 et entraîné le chômage.

C'est donc la politique d'ensemble qu'il faut changer, sans prendre les retraités comme boucs émissaires.

Ajoutons deux choses. Premièrement, l'argent des retraités n'est pas stérilisé ; les retraités consomment et leurs dépenses contribuent à la croissance. De plus, en soutenant leurs enfants, ils infusent du pouvoir d'achat supplémentaire. Deuxièmement, lorsque la productivité du travail augmente, dans un système de répartition, un nombre moindre d'actifs peut soutenir plus de retraités.

Le raisonnement du gouvernement et des médias ou « experts » dominants est donc absurde, car il repose sur une conception statique et comptable de la société. La nôtre est dynamique et productive.

# AUJOURD'HUI

Il faut donc commencer par changer d'orientation politique générale, dans le sens pour lequel nous nous battons dans ce journal. Faut-il comprendre qu'il n'y aurait rien à faire par ailleurs ? Non.

Écartons d'abord les fausses bonnes idées. La retraite par capitalisation est un leurre lorsque les grandes banques et la bourse sont devenues des casinos. La retraite individualisée par points, ou à comptes notionnels, comme en Suède, sape la solidarité collective intergénérationnelle et ne garantit pas le pouvoir d'achat. Elle s'est traduite en fait par une baisse des pensions de l'ordre de 4 %, et l'Etat a été obligé d'intervenir pour éviter une explosion du système. L'allongement de la durée des cotisations, comme le voudrait notre gouvernement, aurait exactement le même effet que de reporter l'âge légal de départ, car de plus en plus de salariés sont contraints de poursuivre leurs activités parce qu'ils n'ont pas fait le plein de leurs droits à 60 ans.

Ce que l'on devrait faire, c'est d'abord élargir l'assiette des cotisations, en y soumettant l'intéressement, la participation et les stocks options. Ensuite, conditionner l'exonération des cotisations sociales à des objectifs en matière d'emploi. Enfin, augmenter les cotisations des employeurs et des salariés, de l'ordre de 0,3 % par an, contrepartie d'une retraite à 60 ans et d'un niveau de pension qui permette de vivre dignement, permettrait de passer le cap à court terme. Il resterait à mettre à contribution les revenus financiers, comme l'a suggéré la Cour des comptes.

A partir de là, on peut discuter de choses sérieuses. Pour commencer, créer un système qui rende justice aux femmes, actuellement spoliées. C'est seulement si elles sont mariées qu'elles perçoivent la pension de réversion de leur époux décédé, une pension réduite de moitié, au mieux. Si elles s'arrêtent de travailler un certain temps pour élever leurs enfants, et de plus ayant des salaires inférieurs pour des fonctions identiques, leurs droits à la retraite sont injustement réduits. Pour continuer, prendre honnêtement en compte la pénibilité du travail, en faisant cotiser davantage les employeurs des secteurs concernés avec une aide éventuelle de l'Etat, pour que leurs employés puissent partir plus vite. Et pour finir, qu'à partir de 18 ans tout le monde puisse valider des droits à la retraite par une cotisation prise sur la solidarité nationale : la période de formation ou d'éducation constitue un atout pour la société car elle améliore le niveau de qualification et la productivité du travail. C'est dans le contexte de cette refondation que l'on pourrait rendre plus justes et égaux les régimes de retraite des fonctionnaires et du privé, non en répartissant différemment une contraction.

Il est donc temps de penser les retraites en dehors du système de contraction économique et sociale que nous subissons depuis une quarantaine d'années. Sortons-en !

---

**Jacques Cheminade**